



16ème législature

Question N° : 17846	De M. Damien Maudet (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Haute-Vienne)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture		Ministère attributaire > Culture
Rubrique > audiovisuel et communication	Tête d'analyse > Bientôt les informations de l'Île de Ré sur France 3 Limousin ?	Analyse > Bientôt les informations de l'Île de Ré sur France 3 Limousin ?.
Question publiée au JO le : 21/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Damien Maudet interpelle Mme la ministre de la culture au sujet de la coproduction de 10 % des journaux télévisés entre France 3 Limousin et France 3 Poitou-Charentes. Demain à Saint-Méard, aura-t-on les informations de Poitiers ? À Panazol, aura-t-on les informations de l'Île d'Oléron ? Le 11 avril 2024, les salariés de France 3 Limousin et Poitou-Charentes ont appris qu'un plan de retour à l'équilibre avait été décidé par la direction, à la suite de dépenses jugées trop importantes sur les premiers mois de l'année 2024. Ce « plan de retour à l'équilibre » doit entrer en application dès maintenant avec la mutualisation de 10 % des journaux jusqu'à la fin de l'année. Concrètement, cela signifie que les habitants du Limousin auront dans leur édition locale des informations de l'Île de Ré, ou de communes à plus de 250 km de chez eux et *vice-versa*. C'est une première depuis 1965 et la création de France 3 régions. Cette décision intervient notamment quelques mois après l'application de la réforme TEMPO, qui a amputé les éditions locales de la moitié de leur temps d'antenne, avec le choix de France Télévisions d'intégrer aux éditions locales des reportages nationaux et internationaux. Cette décision est inacceptable. Les économies demandées ne sont pas détaillées et ne semblent être ni de la responsabilité des équipes des éditions Limousin et Poitou-Charentes, ni des habitants de ces régions. Pourtant, ce sont eux qui vont être directement pénalisés. C'est toute la vie économique, politique, sportive, associative locale qui va être impactée, avec moins de reportages, donc moins de mise en lumière médiatique. Si France 3 ne parle plus des territoires ruraux, des villes, des talents, personne ne le fera à leur place. Les départements du Limousin et du Poitou-Charentes ne sont pas des sous-départements qui méritent moins de reportages. C'est une rupture avec la création des éditions locales et la volonté de mettre en avant la proximité et de parler du quotidien des habitants. Des salariés de France 3 de toute la Nouvelle-Aquitaine se sont mis en grève pour dénoncer cette mutualisation, cette coproduction et on doit les soutenir. Cette décision s'inscrit plus globalement dans un contexte d'économies pour l'audiovisuel public. Les salariés de France Télévision les dénoncent depuis plusieurs mois. Quels choix économiques ont mené à cette décision et en quoi les éditions locales du Limousin et du Poitou-Charentes en sont-elles responsables ? Les directions de France 3 et France 3 Nouvelle-Aquitaine doivent abandonner ce projet de coproduction. Il faut un service public de l'audiovisuel correctement financé, qui permette aux habitants de retrouver sur leurs éditions locales l'essentiel, leur quotidien et qui offre la possibilité de mettre pleinement en lumière les initiatives faites par les Limousins, pour les Limousins. Il souhaite connaître sa position sur le sujet.